



**Le STOC-Guadeloupe
(Suivi Temporel des Oiseaux Communs)
Dans l'archipel guadeloupéen
- Résultats 2022 et bilan 2014-2022 -**

*Action menée par AMAZONA et soutenue par la DEAL
Dans le cadre de la convention DEAL/RN2022-58 du 16 mars 2022*



Moqueur corossol *Margarops fuscatus*, +42% d'augmentation de 2014 à 2022.

Anthony Levesque – août 2022

Rapport AMAZONA

Remerciements :

Un grand merci tout d'abord à tous les Stocoeurs qui se lèvent tôt le matin pour réaliser ce programme depuis de nombreuses années pour la plupart : Frantz Delcroix, Éric Delcroix, Jérémy Delolme, Alain Ferchal, Laurent Malglaive et Sébastien Rives.

Merci également à Alexandre Villers (Office Français de la Biodiversité) pour l'analyse statistique des données.

Enfin, merci aux financeurs du programme, par ordre d'importance : DEAL-Guadeloupe, Parc National de la Guadeloupe, Association Titè et commune de Saint-François.

Citation : Levesque A., 2022. STOC-Guadeloupe (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) dans l'archipel guadeloupéen - résultats 2022 et bilan 2014-2022. Rapport AMAZONA. 15 pages.

Introduction :

Le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (C.R.B.P.O.), qui coordonne notamment les activités de baguage en France, au sein du Muséum National d'Histoire Naturelle, gère également un programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (programme STOC) qui se compose de deux volets complémentaires :

- l'un est conçu pour évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs. Il est basé sur des points d'écoute (le STOC-Guadeloupe) ;

- l'autre vise à étudier les variations de deux des plus importants paramètres démographiques (survie des adultes et succès de la reproduction ; STOC-Capture).

Le **STOC-Guadeloupe** est un programme basé sur l'observation de terrain à long terme conçu pour évaluer qualitativement et quantitativement, la présence des oiseaux nicheurs, les variations spatiales et temporelles de leurs effectifs. Il repose sur l'observation directe visuelle et/ou au chant sur des points d'écoute. C'est un indicateur environnemental retenu parmi les indicateurs de développement durable par la France.

Ce suivi est généralement effectué par des réseaux locaux d'ornithologues et une autorité scientifique. Ce protocole est utilisé en France métropolitaine depuis 1989. C'est une méthode de production d'indices (ou indicateurs) annuels qui permettent de suivre l'évolution interannuelle de l'abondance de différentes espèces d'oiseaux communs.

Ces indices permettent de suivre les tendances en termes de dynamique spatio-temporelle des populations d'oiseaux communs sur de vastes territoires, ce qui est nécessaire aux stratégies de protection de la nature, en particulier dans le domaine de la biologie de la conservation.

C'est pour s'inscrire dans ce cadre-là que la DEAL Guadeloupe a commandé, et financé, la mise en place d'un programme STOC-Guadeloupe. L'association AMAZONA reçoit une subvention annuelle¹ pour coordonner, mettre en œuvre les suivis, ainsi que gérer et analyser les données. Ce suivi a démarré en 2014 et est prévu pour durer sur le long terme.

Par ailleurs, l'association Titè coopère avec AMAZONA pour les suivis STOC sur La Désirade et les Îlets de la Petite Terre, le Parc National de la Guadeloupe pour quatre circuits en Sud Basse-Terre et la commune de Saint-François pour un circuit sur la Pointe des Châteaux. Les huit circuits sur le périmètre de la Réserve Biologique Dirigée du Nord Grande-Terre (RBD NGT) qui auparavant étaient financés par l'ONF ont été intégrés dans la subvention DEAL à partir de 2021.

Nous allons présenter ici les résultats de manière globale pour l'ensemble de l'archipel guadeloupéen.

¹ Dont la convention DEAL/ RN2022-58 est l'objet de ce rapport.

1- Protocole :

Répartition des relevés

L'objectif du programme est de suivre un minimum de 30 itinéraires composés de 10 points d'écoute chacun. Toutefois, afin de disposer rapidement de données permettant de détecter des variations fines entre deux grands types d'habitats par exemple, il est conseillé de tendre vers un réseau de points le plus important possible.

La réalisation de carrés d'échantillonnage dans lesquels sont positionnés des points d'écoute en fonction de l'habitat présent dans la maille n'est pas applicable dans des secteurs de montagne ou des zones forestières denses dans lesquelles la pénétration est difficile, voire impossible. En Guadeloupe, on préférera la réalisation de transects, qui peuvent suivre les voies d'accès.

Afin d'obtenir des tendances les plus fiables possibles de l'évolution de l'avifaune de la Guadeloupe, l'échantillonnage sera représentatif au plan :

- de la couverture spatiale : les transects seront positionnés dans toutes les régions de l'île ;
- de la variation altitudinale : les points couvriront l'ensemble du spectre altitudinal où les oiseaux sont présents.
- de la diversité des grands types d'habitats : culture, milieu bâti, milieux pâturés, formations semi-ouvertes, forêt dégradée, forêt primaire de plaine ou d'altitude.

En zone ouverte, les points constituant les transects sont séparés d'une distance minimale de 400 m afin d'éviter de comptabiliser plusieurs fois les mêmes oiseaux. En zone boisée ou en montagne, la détectabilité des oiseaux étant moindre, un intervalle de 300 m sera respecté autant que possible.

Les points échantillonnés devront, dans la mesure du possible, être positionnés dans des habitats homogènes, caractéristiques des zones échantillonnées. L'habitat « lisière » peut être un habitat en soi, mais il est important de veiller à positionner des points au cœur de zones de culture, de milieux bâtis, de formations forestières par exemple.

Quelle période ?

Selon l'expérience acquise en Guadeloupe, deux relevés seront réalisés entre avril et juin. Le 1^{er} passage du 1^{er} avril au 15 mai et le 2^{ème} passage du 16 mai au 30 juin. Avec un intervalle de 4 à 6 semaines entre les passages.

Il est important de reproduire les comptages à la même date l'année suivante et de refaire les points d'un circuit donné dans le même ordre afin qu'un même point soit réalisé non seulement à la même date mais aussi à la même heure pour éviter les biais. Cela étant une contrainte forte, une tolérance de plus ou moins quatre jours peut être acceptée, en respectant autant que possible la date de la première année de suivi.

Les mêmes circuits seront aussi réalisés chaque année par la même personne.

Quand débiter les points d'écoute ?

Le STOC s'appuyant sur la détermination de contacts visuels autant qu'auditifs, il est important que la clarté du jour soit suffisante pour pouvoir repérer et identifier les espèces à vue. En Guadeloupe, le jour se levant relativement rapidement, on peut commencer à compter de l'heure officielle du lever du soleil, particulièrement en Grande-Terre, au besoin légèrement plus tard dans le massif forestier de la Basse-Terre.

A quelle heure terminer les points d'écoute ?

Les tests de terrain effectués durant la session STOC attestent d'une baisse radicale de l'activité des oiseaux, environ trois heures après le lever du soleil. Cette diminution des contacts est induite par la hausse rapide de la température et par un changement comportemental. Les oiseaux abandonnent les chants au profit de la recherche alimentaire. Il est donc recommandé de terminer les comptages à 9h00 maximum.

Durée de relevé

Les points d'écoute sont de cinq minutes, ce qui garantit une bonne détection et permet d'échantillonner plus de points dans la plage horaire d'échantillonnage optimale, en limitant les risques de double comptage du même oiseau.

Méthode de relevé des espèces

Le contributeur se positionne sur un point d'écoute et procède à une séance de cinq minutes durant laquelle il note sur la fiche de terrain préétablie l'ensemble des contacts auditifs et visuels. Pour chaque espèce, les trois premières lettres du genre et les trois premières lettres de l'espèce sont notées (ex : COEFLA pour *Coereba flaveola*). Chaque individu n'est relevé qu'une fois (avec la distance correspondante), au premier contact, même s'il a été vu ou entendu plusieurs fois ensuite.

Toutes les espèces doivent être inventoriées, y compris les espèces exotiques. L'observation de chaque nouvel individu est attribuée à une classe de distance :

- < 25 m ;
- de 25 à 50 m ;
- de 50 à 100 m ;
- > 100 m ;
- en vol.

Pour les analyses statistiques, la nature des contacts (vu/entendu) sera également notée (ceci afin de repérer les périodes propices aux manifestations sonores des individus). Si plusieurs individus d'une même espèce sont contactés, le nom de l'espèce est uniquement indiqué sur une ligne. Un système de « barres » permet de prendre en compte l'ensemble des contacts et de leur attribuer également une classe de distance.

La catégorie « en vol » s'applique à des oiseaux qui transitent au-dessus d'un site sans y être inféodé (ex : Frégate superbe qui passe au-dessus de la zone de culture échantillonnée). Les martinets ou hirondelles en alimentation sont cependant considérés comme appartenant au point et sont classés en fonction de la distance à laquelle ils ont été détectés.

Pour chaque point, le contributeur caractérisera le lieu et la période de relevé (date,

commune, habitat, etc.).

Concernant le remplissage de l'intitulé « Habitat principal ». Il est convenu de choisir préférentiellement entre les types d'habitats suivants :

Bâti, forêt moyennement humide ou humide, forêt sèche haute, forêt sèche basse, savanes, haie végétalisée (arbustive ou arborescente), mangrove, autre forêt, plantation de mahogany, friche, formation arborée avec habitations ou sur terre agricole, pelouse altimontaine, autres formations.

L'intitulé « description » : découper l'espace qui vous entoure (imaginer un disque à 360°) en pourcentage. Ex : 95% forêt humide et 5% sentier ou 50% bâti et 50% forêt sèche basse.

Météo

A chaque point, la météo et les conditions d'observation doivent être notées, selon la codification suivante :

Nuages	Pluie	Vent	Visibilité
0-33%= 1	Absente= 1	Absent= 1	Bonne= 1
33- 66%= 2	Bruine= 2	Faible= 2	Modérée= 2
66- 100%= 3	Averses= 3	Moyen à Fort= 3	Faible= 3

On ne fait pas de relevé STOC si la météo est trop défavorable. Si les conditions climatiques se dégradent en cours de parcours au point d'empêcher la poursuite des relevés, l'ensemble des relevés effectués ce jour-là est annulé et le parcours doit être refait intégralement dans les jours qui suivent.

Collecte et Saisie des données

Les données relevées sont notées sur des fiches de terrain préétablies transmises aux observateurs. Un mail est envoyé à chaque contributeur, 15 jours avant les relevés, afin de rappeler les créneaux des passages, et transmettre un tableur Excel Type dans lequel le contributeur saisira ses données directement.

Le document rempli devra ensuite être transmis au coordinateur au plus tard le 15 juillet de l'année. Si possible, le premier passage sera transmis au 1^{er} juin. Le coordinateur collectera l'ensemble des données, vérifiera leur mise en forme et procédera à l'analyse.

2- Déroulement de la saison 2022 :

À la suite de la défection de Gilles Leblond en 2021, quatre de ses six circuits ont été repris. Deux par Anthony Levesque dans les Grands Fonds, deux par Alain Ferchal (PNG) sur Goyave. Par ailleurs, Sébastien Rives (PNG) a pu mettre en place et réaliser deux nouveaux circuits sur Deshaies.

De façon globale, la saison a été plutôt plus compliquée que les années précédentes avec une météo pour le moins humide. Nous avons tous en mémoire les fortes pluies subies fin avril ayant entraîné de fortes inondations, des dégâts considérables et même des pertes humaines.

En 2022, 52 circuits (520 points) ont été suivis. Les mêmes observateurs que l'année précédente ont participé à cette saison : Éric Delcroix, Frantz Delcroix, Jérémy Delolme, Anthony Levesque et Laurent



Malglaive. Nous avons en plus eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux : Alain Ferchal (ci-contre en pleine séance de révision avec Anthony Levesque) et Sébastien Rives, tous les deux du Parc National.



La contribution de chacun au suivi 2022 est décrite dans le tableau 1 ci-dessous.

Tous les comptages ont été effectués comme prévu au protocole entre le 1^{er} avril et le 1^{er} juillet.

Observateurs	Éric	Frantz	Jérémy	Alain	Anthony	Laurent	Sébastien
Circuits (52)	6	6	1	2	21	14	2

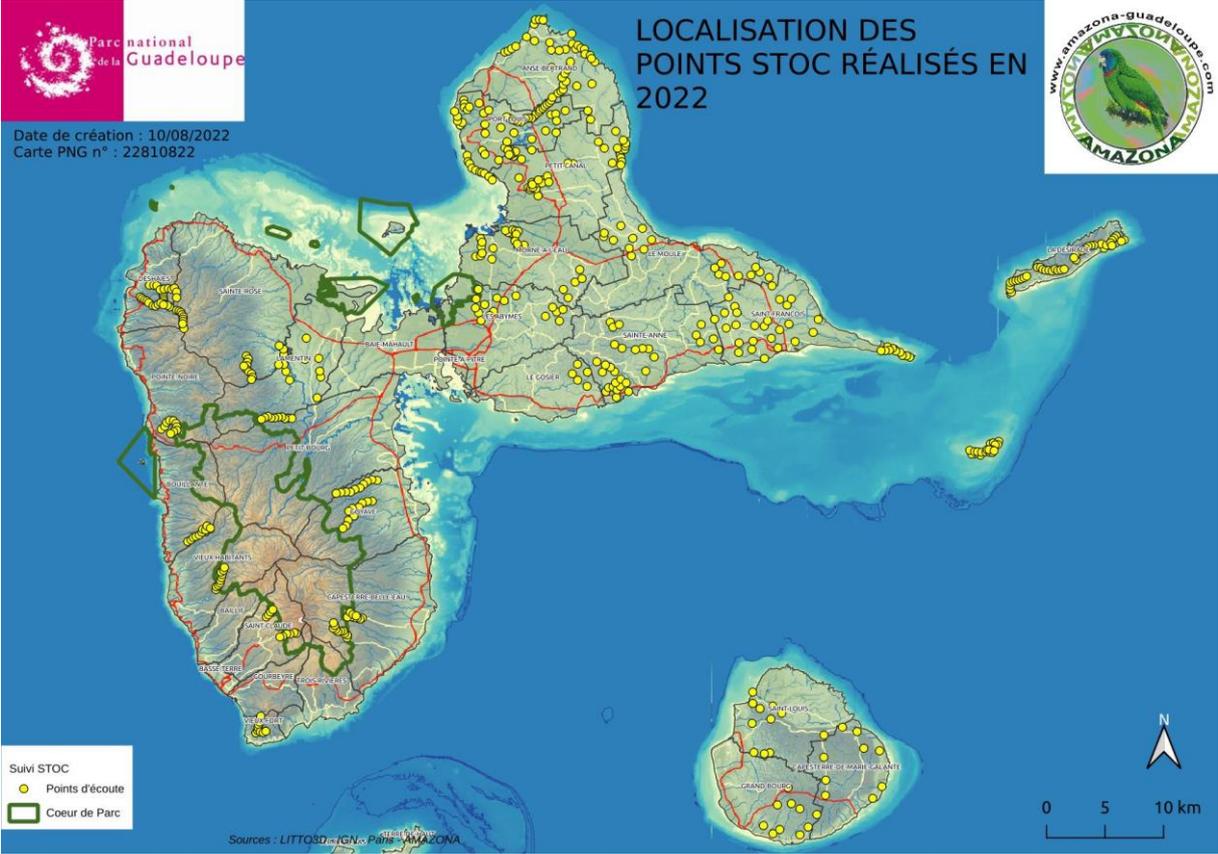
Tableau 1 : Noms des observateurs et leur contribution (nombre d'itinéraires suivis) lors du programme STOC-Guadeloupe 2022.

Dans le tableau 2 ci-après, sont présentées les dates de passage en 2022 pour les deux périodes avec deux colonnes pour présenter les dates réalisées lors de l'année de mise en place du circuit concerné. On peut constater que l'écart entre les dates de l'année de référence et l'année 2022 est faible mais un peu plus importante que les années passées, notamment à cause des mauvaises conditions météo rencontrées. Le respect des dates de passage est un point très important afin de limiter le biais « date » lors de l'analyse des résultats.

Tableau 2 : dates de passages

Circuit	1ère année		2022	
	Passage 1	Passage 2	Passage 1	Passage 2
Bassin de Morne-à-l'Eau	06/04/2014	08/06/2014	17/04/2022	27/05/2022
Mangrove Port-Louis	14/04/2014	21/06/2014	18/04/2022	12/06/2022
La Désirade Est	17/04/2015	08/06/2015	14/04/2022	15/05/2022
La Désirade Plateau Est	18/04/2015	12/06/2015	15/04/2022	16/05/2022
Petite Terre (TB)	03/05/2015	24/06/2015	22/04/2022	14/06/2022
Petite Terre (TH)	04/05/2015	25/06/2015	23/04/2022	15/06/2022
Barre de Cadoue 02	04/05/2016	09/06/2016	07/05/2022	04/06/2022
Barre de Cadoue 03	06/05/2016	12/06/2016	08/05/2022	25/06/2022
Grands Fonds du Centre	13/04/2014	29/05/2014	10/04/2022	26/05/2022
Grands Fonds Humides	17/04/2014	07/06/2014	15/04/2022	05/06/2022
Duval-Poyen	02/04/2016	21/05/2016	03/04/2022	20/05/2022
Deville-Maisoncelle	30/04/2016	18/06/2016	01/05/2022	19/06/2022
GT Malglaive 01	10/04/2014	22/05/2014	15/04/2022	23/05/2022
GT Malglaive 02	13/04/2014	25/05/2014	16/04/2022	25/05/2022
GT Malglaive 03	14/04/2014	30/05/2014	18/04/2022	30/05/2022
GT Malglaive 04	16/04/2014	03/06/2014	19/04/2022	02/06/2022
GT Malglaive 05	18/04/2014	31/05/2014	23/04/2022	31/05/2022
GT Malglaive 06	20/04/2014	09/06/2014	21/04/2022	06/06/2022
GT Malglaive 07	26/04/2016	20/06/2016	25/04/2022	24/06/2022
GT Malglaive 08	22/04/2016	05/06/2016	24/04/2022	04/06/2022
RBD NGT malglaive 01	03/05/2016	07/06/2016	03/05/2022	07/06/2022
RBD NGT malglaive 02	05/05/2016	16/06/2016	05/05/2022	17/06/2022
Grivelière	29/04/2020	28/05/2020	29/04/2022	28/05/2022
Soufrière	21/04/2020	25/05/2020	20/04/2022	29/05/2022
Marie-Galante Sud	26/04/2021	09/06/2020	26/04/2022	11/06/2022
Marie-Galante Est	27/04/2021	10/06/2020	27/04/2022	12/06/2022
Davidon	02/04/2014	16/05/2014	01/04/2022	16/05/2022
Duportail	04/04/2014	24/05/2014	06/04/2022	24/05/2022
Gaschet Port-Louis	08/04/2014	26/05/2014	07/04/2022	26/05/2022
Lamentin	11/04/2014	31/05/2014	09/04/2022	31/05/2022
Morne Paul-Thomas	14/04/2014	03/06/2014	15/04/2022	03/06/2022
La Désirade Ouest	19/04/2014	08/06/2014	22/04/2022	10/06/2022
La Désirade Plateau Ouest	18/04/2015	09/06/2015	21/04/2022	09/06/2022
Grand Etang	23/04/2017	12/06/2017	20/04/2022	15/06/2022
Petit Marquisat	28/04/2014	13/06/2014	13/05/2022	22/06/2022
Petit Canal - Port Louis	01/05/2014	17/06/2014	05/05/2022	19/06/2022
Morne Bois d'Inde	05/05/2015	24/06/2015	06/05/2022	24/06/2022
Barre de Cadoue 01	05/05/2016	28/06/2016	04/05/2022	27/06/2022
Littoral Nord-Ouest	08/05/2016	29/06/2016	08/05/2022	29/06/2022
Crête Mahault	09/05/2016	26/06/2016	11/05/2022	25/06/2022
Sauvia	15/05/2015	30/06/2019	14/05/2022	28/06/2022
Crête de Village	09/04/2020	18/05/2020	08/04/2022	18/05/2022
Monts Caraïbes	16/04/2020	20/05/2020	17/04/2022	20/05/2022
Marie-Galante Nord	27/04/2021	18/06/2020	26/04/2022	17/06/2022
Marais de Port-Louis	12/05/2021	21/06/2021	12/05/2022	20/06/2022
Grands Fonds 01	08/04/2014	18/05/2014	10/04/2022	22/05/2022
Grands Fonds 02	19/04/2014	24/05/2014	18/04/2022	25/05/2022
Pointe des Châteaux	13/05/2020	13/06/2020	13/05/2022	13/06/2022
Moreau	16/04/2014	25/06/2014	06/05/2022	28/06/2022
Sarcelle	20/04/2014	21/06/2014	27/04/2022	01/07/2022
Morne Mazeau	02/05/2022	10/06/2022	02/05/2022	10/06/2022
Barre de l'Île	16/05/2022	30/06/2022	16/05/2022	30/06/2022

Ci-dessous est présentée la carte de localisation des points suivis en 2022. On constate qu'on atteint à nouveau les 52 circuits, comme en 2020. À la suite de l'abandon de Gilles Leblond en 2021, une réorganisation a été opérée afin de reprendre une partie de ses circuits et deux nouveaux ont été mis en place sur Deshaies.



3- Résultats :

En 2022, 8354 données ont été récoltées (contre 8492 en 2020 année à 52 circuits également) pour un total de 15 596 oiseaux (contre 16 527 en 2020) de 64 espèces différentes (une donnée étant un nombre d'individus pour une espèce, contactée sur un point, dans le laps de temps des 5 min d'écoute).

Les chiffres 2022 sont présentés par espèce dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Nombre de données et effectifs relevés par espèce en 2022

espèce	données	individus	espèce	données	individus
Elénie siffleuse	636	1589	Crécérelle d'Amérique	28	35
Paruline jaune	633	1325	Martinet sombre	27	111
Sucrier à ventre jaune	629	1119	Damier commun	24	124
Viréo à moustaches	616	1064	Frégate superbe	24	50
Tourterelle à queue carrée	581	1291	Tyran janeau	21	26
Tyran gris	556	975	Martinet chiquesol	17	57
Saltator gros-bec	497	896	Gallinule d'Amérique	14	42
Sporophile rougegorge	383	611	Ani à bec lisse	13	16
Quiscale merle	373	1054	Astrild à joues orange	13	40
Colombe à queue noire	368	635	Sterne royale	11	16
Moqueur grivotte	355	480	Aigrette neigeuse	7	8
Moqueur corossol	276	551	Tourterelle à ailes blanches	7	13
Sporophile cici	236	396	Chevalier grivelé	4	4
Colibri huppé	228	263	Pélican brun	4	7
Pic de Guadeloupe	160	220	Bihoreau violacé	3	3
Colombe à croissants	159	251	Sterne fuligineuse	3	33
Tourterelle turque	154	316	Bengali rouge	2	3
Paruline caféïette	127	154	Grande Aigrette	2	2
Grive à pieds jaunes	123	167	Grèbe à bec bigarré	2	2
Moqueur des savanes	117	150	Hirondelle rustique	2	6
Héron garde-boeufs	111	346	Huîtrier d'Amérique	2	3
Colibri madère	93	119	Bécasseau semipalmé	1	15
Coulicou manioc	92	105	Faucon émerillon	1	1
Trembleur brun	86	108	Gravelot semipalmé	1	5
Moucherolle gobemouche	63	87	Martin-pêcheur à ventre roux	1	1
Vacher luisant	63	80	Mouette atricille	1	1
Héron vert	58	69	Paruline à gorge noire	1	1
Hirondelle à ventre blanc	52	77	Paruline à tête cendrée	1	1
Pigeon à cou rouge	48	54	Phaéon à bec jaune	1	5
Colibri falle-vert	43	50	Tournepierrière à collier	1	1
Colombe rouviolette	39	49	colibri sp.	39	41
Petite Sterne	38	145	Moqueur sp.	13	17
Merle à lunettes	37	44	Getrygon sp.	4	10
Pigeon à couronne blanche	29	56	TOTAL	8354	15596

Quarante pour cent des espèces sont considérées comme étant « abondantes » car totalisant plus de 100 individus comptés. L'espèce la plus contactée a été l'Elénie siffleuse *Elaenia martinica* (1589 individus), suivie de la Paruline jaune (1325 individus), de la Tourterelle à queue carrée (1 291 individus), du Sucrier à ventre jaune *Coereba flaveola* (1119 individus) et du Viréo à moustaches (1064 individus). Les résultats ne sont pas différents des années précédentes en ce qui concerne les espèces les plus détectées.

Seulement 68 individus n'ont pas pu être identifiés au rang d'espèce, parmi eux, 41 étaient des colibris (les colibris sont des oiseaux extrêmement rapides, dont l'identification en vol n'est pas toujours aisée), 17 Moqueurs (grivottes ou corossols) et 10 Colombes (à croissants ou rouviolettes). Il arrive régulièrement d'observer un oiseau tellement furtivement dans le feuillage que nous sommes dans l'incapacité de l'attribuer à un quelconque groupe. Par conséquent, l'observation n'est pas intégrée aux données.

Il est à noter que le Pic de Guadeloupe *Melanerpes herminieri*, notre seul endémique strict, arrive en 18^{ème} position, avec 220 individus dénombrés. La fréquence est de 14.2 % au premier passage et de 16.5 % au second. C'est une des rares espèces à avoir une fréquence supérieure au second passage.

La fréquence, c'est-à-dire le pourcentage de points où l'espèce a été détectée au moins une fois, des cinq espèces les plus communes concerne toujours les mêmes espèces en 2022 par rapport à 2021. Cependant, il est à noter que le Sucrier à ventre jaune perd un rang par rapport à l'an passé et deux rangs par rapport à 2020.

Tableau 4 : Fréquence des cinq espèces les plus abondantes par passage

Espèce	P1	P2
Elénie siffleuse	62,5%	59,8%
Paruline jaune	63,8%	57,9%
Sucrier à ventre jaune	61,7%	59,2%
Viréo à moustaches	60,8%	57,7%
Tourterelle à queue carrée	60,2%	51,5%

Le Sucrier à ventre jaune est justement une des espèces ayant connu une baisse avérée de ses effectifs entre 2014 et 2022. Alexandra Villers (ingénieur à l'Office Français de la Biodiversité) a analysé les tendances de 35 espèces. Les résultats sont présentés dans le tableau 5 (page suivante).



Le Sucrier à ventre jaune a chuté de 18.51 % en 9 ans.

Tableau 5 : Tendances observées de 35 espèces entre 2014 et 2022
 TM : tendance moyenne, ICB : intervalle de confiance bas, ICH : intervalle de confiance haut
 En jaune les espèces en augmentation avérée, en bleu les espèces en baisse avérée

Espèce	TM	ICB	ICH
Martinet sombre	+619,87	-71,37	21134,02
Tourterelle turque	+224,08	115,43	397,67
Hirondelle à ventre blanc	+167,20	-41,06	949,65
Héron garde-bœufs	+91,83	38,16	169,67
Crécerelle d'Amérique	+68,54	14,03	147,03
Quiscale merle	+55,57	33,72	74,39
Moqueur grivotte	+48,32	24,74	72,09
Moqueur corossol	+42,24	20,68	68,72
Tourterelle à queue carrée	+34,56	19,48	51,21
Coulicou manioc	+26,48	-12,67	80,33
Colombe à croissants	+20,91	-15,47	81,18
Moqueur des savanes	+19,35	-12,75	63,00
Tyran gris	+13,36	-2,34	31,86
Colombe à queue noire	+10,26	-4,58	30,76
Colibri madère	+5,71	-30,56	59,60
Tyran janeau	+5,57	-43,81	101,65
Merle à lunettes	+5,30	-42,46	101,82
Grive à pieds jaunes	+4,07	-36,76	69,84
Pigeon à cou rouge	+1,30	-72,10	233,76
Viréo à moustaches	+1,25	-14,21	19,72
Colibri falle-vert	+0,22	-28,60	39,57
Saltator gros-bec	+0,02	-11,72	13,98
Pic de Guadeloupe	-1,73	-25,48	23,40
Moucherolle gobemouche	-2,15	-29,06	32,61
Colibri huppé	-9,03	-23,63	7,82
Paruline caféïette	-9,16	-29,13	16,92
Héron vert	-9,78	-39,56	27,19
Trembleur brun	-9,90	-27,99	17,60
Sporophile rougegorge	-12,77	-22,63	-1,34
Astrild à joues orange	-15,16	-57,55	60,62
Paruline jaune	-16,43	-25,69	-5,59
Elénie siffleuse	-16,93	-23,57	-9,61
Sucrier à ventre jaune	-18,51	-28,51	-7,73
Damier commun	-27,51	-62,71	35,26
Sporophile cici	-38,55	-49,40	-25,71

Les autres espèces ayant connu une baisse avérée de leurs effectifs sont le Sporophile rougegorge, la Paruline jaune, l'Elénie siffleuse et le Sporophile ceci.

A l'opposé, sept espèces ont connu une vraie augmentation de leurs effectifs. Il s'agit de la Tourterelle turque, du Héron garde-bœufs, de la Crécerelle d'Amérique, du Quiscale merle, des Moqueurs grivotte et corossol et de la Tourterelle à queue carrée.

La Tourterelle turque (+224,08%) est l'espèce ayant le plus augmenté. Il faudra regarder les chiffres avec précaution pour les 10 ans de suivi, car cette espèce est essentiellement urbaine, péri-urbaine et la majorité des points ne couvre pas ce type de milieux.



La Tourterelle turque est en augmentation spectaculaire, c'est malheureusement une espèce introduite.

En ce qui concerne le Martinet sombre et l'Hirondelle à ventre blanc, qui montrent tous les deux de fortes augmentations, même si la valeur 0 n'est pas entourée par les intervalles de confiance, il y a lieu de s'interroger sur l'efficacité du programme STOC-Guadeloupe pour suivre ce genre d'espèce. Il est en effet probable que ce type de protocole n'est pas adapté pour elles.

Il est intéressant de constater que le Quiscale merle est également en augmentation (+55.57%) alors que généralement le grand public le décrit comme une espèce en diminution. Attention cependant car ces chiffres ne portent que de 2014 à 2022 alors que ce sont généralement les « anciens » qui font ce constat.

Enfin, trois espèces chassables sont en augmentation : le Moqueur grivotte 48.32%, le Moqueur corossol 42.24% et la Tourterelle à queue carrée 34.56%. On peut éventuellement penser que les restrictions en matière de chasse des Moqueurs a porté ses fruits (diminution d'environ 45% de la pression de chasse en termes de nombre de jours chassables depuis quelques années).



Le Moqueur grivotte a-t-il bénéficié de la diminution de la pression de chasse ?

4 - Conclusion :

Le suivi de l'année 2022 s'est déroulé plus difficilement d'un point de vue de la météo et du respect des dates. Le point positif est la reprise de quatre des circuits abandonnés en 2021 et de la mise en place de deux nouveaux pour arriver au total de 52 circuits, comme en 2020.

Les résultats sont extrêmement encourageants avec pas moins de 64 espèces recensées pour un total de 15 596 individus, nombre de ces espèces étant considérées comme abondantes. Cela fait maintenant neuf années de collecte des données et cela permet ainsi d'avoir des tendances sur de nombreuses espèces, la majorité d'entre elles étant des passereaux.

Nous constatons la baisse avérée de cinq espèces :

- Elénie siffleuse,
- Paruline jaune,
- Sporophile cici,
- Sporophile rougegorge,
- Sucrier à ventre jaune.

Cependant, la hausse statistique de sept espèces :

- Tourterelle à queue carrée,
- Tourterelle turque,
- Crécerelle d'Amérique,
- Héron garde-bœufs,
- Moqueur corossol,
- Moqueur grivotte,
- Quiscale merle.

Nous arrivons maintenant à un total de 63 834 données générées par le programme STOC-Guadeloupe depuis 2014.

Les passereaux, dénommés de manière générique, sont également souvent qualifiés d'oiseaux chanteurs d'après leur appellation « *songbirds* » par les anglophones. Ils font partie de l'ordre des passériformes. C'est le plus grand ordre de la classe des oiseaux. Ce taxon regroupe en effet plus de la moitié des espèces d'oiseaux.

L'année 2023 sera la dixième année de suivi, les tendances d'évolution des espèces n'auront que plus de force statistique.



Dessin « Sucrier à ventre jaune », Cyril Girard

Partenaires financiers : DEAL Guadeloupe, Parc National de Guadeloupe, Association Titè